



## Caution + travaux exigés

Par **MLND**, le **24/04/2023** à **22:00**

Bonjour,

Nous avons rendu notre location meublée à nos propriétaires suite à leur décision de revenir dans la maison.

Après un état de lieux fait par agence qui nous semblait correct, les propriétaires réclament pourtant les 900 euros de caution + 1150 euros de frais.

Nous ne contestons pas l'intégralité de la sommes (ajustement charges+ plan de travail abîmé+ 15j de loyer).

Nous contestons en revanche 200 euros de ménage alors que l'état de lieux stipule "propre" sur l'ensemble de la maison, signalant qq traces de calcaire WC et robinetterie...

Ils réclament 300 euros pour un visiophone qui a tjs fonctionné mais qui a été oublié lors de l'état des lieux

Ils réclament surtout 700 euros pour un trou dans un placard derrière les WC. Ce trou a été fait par un plombier intervenu pour un pb urgent de sanibroyeur. Ils ont payé la facture mais estiment que le travail n'a pas été terminé et que nous aurions dû faire marcher notre assurance.

Ils faut souligner que nous avons eu de nombreux pbs répétés avec ce sanibroyeur qui était relié sur les WC mais également toute la cuisine (évier, lave linge, lave vaisselle). On me dit aujourd'hui que cette installation WC + cuisine est illégale mais je n'en ai pas la certitude.

Que pensez vous que je puisse faire jouer pour contester leur comportement abusif ?

Merci d'avance